KPMG

Déclaration consolidée de performance extra-financière 2018

Mai 2018

kpmg.fr

La présente déclaration concerne KPMG Associés, ainsi que les autres sociétés d'exercice professionnel filiales de KPMG Associés (ci-après collectivement dénommées « le cabinet »), et dont la liste figure en annexe.

Notre modèle d'affaires

Notre environnement d'affaires

Dans un environnement toujours très concurrentiel, plusieurs évolutions réglementaires ont marqué notre profession. Ainsi, La réforme de l'audit, la loi dite « Sapin II », le règlement européen de protection des données (GDPR) et les évolutions réglementaires invitent à une attention toujours soutenue en matière de qualité, de déontologie, et de prévention des risques liés à la sécurité des données. Nos professionnels sont restés fidèles à leurs valeurs de qualité et d'excellence technique. Ils se sont concentrés sur la qualité, la pertinence et l'efficacité perçue par nos clients, ainsi que sur l'enrichissement de la gamme de services.

Les cabinets d'audit sont contrôlés périodiquement. Ce contrôle périodique permet d'améliorer la qualité de leurs travaux et de faire ressortir un certain nombre d'insuffisances. Les travaux doivent ensuite être améliorés selon les recommandations notamment du H3C. Les contrôles de régulation représentent une charge conséquente pour KPMG S.A., ils sont un investissement dans la réputation de la marque et dans l'excellence des professionnels du cabinet. Nos professionnels tiennent compte des constats des régulateurs, notamment le H3C en France dans un processus continu de qualité.

Les entreprises doivent faire face de plus en plus au défi du digital. Notre écosystème évolue également par une plus forte intégration des technologies numériques Nous avons lancé de nombreuses initiatives afin que chacun de nos métiers appréhende au mieux les avantages du digital au profit de nos clients et de nos talents.

Notre organisation et structure

KPMG Associés est une société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance, régie par le Code de commerce ainsi que les dispositions légales ou réglementaires en vigueur sur l'organisation et l'exercice des professions d'expertise-comptable et de commissariat aux comptes.

Les marchés sur lesquels nous opérons

Leader de l'audit et du conseil, KPMG France est membre de KPMG International, réseau de cabinets indépendants exerçant dans 154 pays. Nos 9 000 professionnels interviennent auprès des grands groupes français et internationaux, des ETI et des groupes familiaux, ou encore des PME/TPE et des start-up, dans tous les secteurs d'activité : industrie, distribution, établissements financiers, télécoms, énergie, etc., ainsi qu'auprès des acteurs de l'économie sociale et solidaire et du secteur public.

Nos objectifs et stratégies de création de valeur

Notre projet d'entreprise se fonde sur plusieurs leviers : délivrer des missions de qualité, attirer les talents, servir nos clients, avoir la confiance du public.

Notre objectif vise à consolider le leadership de KPMG à horizon 2025 :

- Leader par sa réputation et son positionnement sur ses marchés et auprès des régulateurs ;
- Leader par sa capacité d'innovation et d'investissement dans des solutions digitales et sectorisées ;
- Leader par la qualité de ses talents et le rayonnement de ses équipes ;
- Leader sur la qualité et la valeur ajoutée de nos services clients ;
- Le nouveau projet place l'innovation et l'agilité au cœur de l'expérience client et du modèle opérationnel. Il est fondé sur :
  - la réaffirmation de la pluridisciplinarité du cabinet et de son engagement fort sur le marché des Grands Groupes, des ETI, des PME, des TPE et des start-up ;
  - une dynamique de conquête soutenue par une stratégie d'accompagnement « Client for life », par le leadership de nos professionnels et nos secteurs au service d'une expérience client et d'une proposition de valeur enrichies ;
  - une accélération de la croissance dans le Conseil appuyée par des solutions innovantes, multi-compétences, servies par des technologies avancées et bénéficiant de la puissance du réseau mondial KPMG ;
  - des investissements importants dans les métiers traditionnels du cabinet, notamment en matière de Qualité et de Digital ;
  - le déploiement d'une plateforme de services en ligne, accompagnant les décideurs et les entrepreneurs dans leur gestion comptable, fiscale, sociale, juridique et offrant une interface modulable et novatrice.

Les tendances et facteurs principaux qui pourraient avoir une influence sur notre évolution à l'avenir

Nous sommes sur un marché réglementé et l'évolution future de la règlementation peut impacter notre modèle économique. D'autres facteurs sont indiqués ci-après :

- La loi Pacte : perte de clients audit significative ;
- La possible crise économique prévue par des économistes dans les 2 ou 3 années à venir ;
- La rareté des ressources de qualité et d'experts sur le marché, nécessaires pour notre croissance et développement des solutions technologiques ;
- Le Brexit : opportunités du fait de nouveaux clients importants qui s'installent en France ;
- Le lancement de nouvelles activités juridiques et fiscales ;
- La prise en compte de notre contribution aux actions sociales, sociétales et environnementales, qui sont illustrées dans les pages suivantes.

Présentation des risques, des politiques et diligences mises en œuvre et des résultats

Principaux risques

RISQUE SOCIAL

Santé et sécurité au travail

Politiques et diligences raisonnables

Le sujet de la santé et de la sécurité au travail fait l'objet d'un **plan d'action structuré, soumis à la consultation du CE et du CHCST**, dans le cadre de la présentation du document sur les risques professionnels, et ne fait pas l'objet d'un accord collectif.

KPMG répond ainsi à ses obligations en élaborant annuellement un rapport sur les risques professionnels. Conformément aux obligations légales, ce document poursuit 3 objectifs majeurs :

- Identifier à l'instant « t » les risques existant dans la société,
- Proposer des solutions efficaces pour y remédier,
- Faire un suivi des actions engagées dans le rapport précédent.

Depuis 2010, KPMG a mis en place des actions de prévention du stress et des mesures en faveur de l'équilibre vie professionnelle/vie privée.

Ce dispositif prévoit :

- La diffusion d'une charte des bonnes pratiques et l'évaluation de son application une fois tous les 2 ans,
- Un dispositif d'écoute par des psychologues indépendants, pour accompagner les salariés rencontrant des difficultés professionnelles ou personnelles,
- Une formation managériale de prévention du stress, spécifique aux personnes encadrant des équipes ainsi qu'une formation accessible à l'ensemble du personnel.

Résultats et indicateurs de performance

Compte tenu de la nature des activités exercées par KPMG, les risques liés aux déplacements en clientèle constituent le facteur principal de risque. Même si le nombre d'accidents reste limité.

L'année 2017 se caractérise par une légère diminution des accidents de trajet – 6 (soit -9,37%) et une légère augmentation des accidents du travail + 3 (soit +7,32%). Cependant les accidents de trajets génèrent un peu plus d'arrêts de travail (31 versus 28).

Il n'y a pas de mise à jour des chiffres car l'enquête a lieu une fois tous les 2 ans.

KPMG a décidé de mettre en œuvre des actions de prévention routière :

- Entretiens téléphoniques systématiques post-accident avec l'Automobile Club prévention,
- Stages sur circuit pour une population ciblée.

Celles-ci-seront déployées à compter de l'exercice 2018/2019.

La charte vie professionnelle/vie privée a fait l'objet d'une actualisation dans le cadre l'accord Qualité de vie au travail. Ainsi, elle tient compte de la modernisation des outils de communication et de la nécessaire utilisation raisonnée de ces derniers. Elle est accessible à tous sur l'intranet.

Le dispositif d'écoute des salariés rencontrant des difficultés a été modernisé cette année, les échanges sont possibles par chat ou visio-conférence, et les plages de communication ont été élargies.

Conformément à la loi, KPMG a déployé l'entretien de charge de travail pour les collaborateurs au forfait jours, entretien distinct de l'entretien annuel comme il se doit.

De nouvelles formes d'exercice du travail ont été mises en place en 2018 avec la signature d'un accord de Qualité de vie au travail. Celui-ci prévoit la possibilité :

- De faire du flexible working pour le personnel technique itinérant,
- De faire une journée de télétravail par semaine, pour le personnel sédentaire.

Cet accord rappelle aussi le droit à la déconnexion, notamment pour le personnel dont le temps de travail n'est pas encadré par un régime en heures.

RISQUE SOCIAL

Attractivité et recrutement des talents

Politiques et diligences raisonnables

KPMG recrute majoritairement des jeunes diplômés, aussi la communication de recrutement de KPMG met en avant des valeurs qui résonnent particulièrement auprès des jeunes :

- Donner du sens à son travail,
- Être fier de son rôle,
- Avoir de l'impact sur la société,
- Apporter de la valeur à ce que l'on fait.

Pour accompagner le développement des Métiers Advisory, le cabinet a renforcé ses actions auprès des écoles d'ingénieurs.

KPMG a modernisé son outil de recrutement en déployant Taléo au printemps 2018.
Les objectifs étaient :

- D'améliorer l'expérience candidat,
- D'aller vers le zéro papier,
- De faire le lien avec la mobilité interne.

Résultats et indicateurs de performance

Sur l'exercice 2017/2018, KPMG a recruté 1612 personnes en CDI. Près d'un quart de ces entrées font suite à un stage ou à un apprentissage.

Avec 42 actions menées en 2017/2018 (forums, jurys de sélection, évènements sportifs…),
KPMG a doublé son investissement auprès des écoles d'ingénieurs par rapport à l'exercice précédent.

RISQUE SOCIAL

Formation

Politiques et diligences raisonnables

Le processus formation de KPMG permet à l'ensemble des professionnels d'acquérir les connaissances et les compétences leur permettant de réaliser **les missions normées et autres missions afin d'assurer des prestations de qualité**.

KPMG crée et entretient pour ses collaborateurs un environnement de formation privilégié, notamment en donnant accès à tous à des informations techniques et sectorielles.

Chaque collaborateur peut aussi accéder à ces informations via l'intranet et à des sources externes d'informations adaptées pour enrichir ses connaissances.

Le plan de formation de KPMG est annuel et comprend d'une part un cursus de formations obligatoires et d'autre part un cursus de formations spécifiques. L'orientation du plan de formation est donnée par le Comité Exécutif. Ces cursus permettent ainsi aux collaborateurs d'assumer les responsabilités de leurs fonctions dans le respect de toutes les exigences en matière de formation édictées par les instances professionnelles et les organes de supervision de nos métiers.

Résultats et indicateurs de performance

Le budget pour 2016/2017 s'établit à 46 159 jours/participants pour 46 993 inscriptions, en augmentation de 13% par rapport à l'estimé 2015/2016 (Source : Budget formation 2016/2017).

L'estimé pour 2017/2018 s'établit à 57 000 jours /participants pour 58 000 inscriptions, pour un budget de 52 715 jours soit un taux de réalisation de 108%.

(Source : Tableau de bord formation 2017/2018).

RISQUE SOCIAL

Relations sociales

Politiques et diligences raisonnables

KPMG respecte toutes ses obligations en matière sociale, notamment celles relatives aux procédures d'information, aux consultations et aux négociations avec les instances représentatives du personnel. Les comptes rendus des comités d'entreprise, les accords signés avec les partenaires sociaux sont accessibles à tous sur l'intranet du cabinet. Les accords couvrent l'intégralité de nos métiers et des catégories de personnel. Ils sont déposés dans les formes requises auprès de la DIRECCTE et du CPH.

Résultats et indicateurs de performance

Au-delà des obligations légales respectées par le cabinet en matière de relations sociales, KPMG a signé en mai 2015 avec l'ensemble des organisations syndicales un accord sur le Dialogue Social, réaffirmant ainsi le rôle nécessaire et important des syndicats et de l'ensemble des institutions représentatives du personnel.

En mai 2018, KPMG a signé un accord Qualité de vie au travail et celui-ci a fait l'objet d'un large plan de communication à l'ensemble du personnel à travers la création d'un espace dédié sur l'intranet.

RISQUE SOCIAL

Diversité

Politiques et diligences raisonnables

KPMG a signé en 2015, avec l'ensemble des organisations syndicales du cabinet, un nouvel accord sur l'égalité professionnelle, le précédent accord triennal étant arrivé à échéance.

Il prévoit notamment la mise en place de 2 jours avec maintien de rémunération, pour enfants malades de moins de 16 ans, la mise en place d'un dispositif de garde d'enfants d'urgence en complément du dispositif permanent de crèche inter-entreprises déjà développé.

Le partenariat signé avec le réseau Babilou permet d'accueillir chaque année 150 bébés, jusqu'à l'entrée en maternelle.

Résultats et indicateurs de performance

Principaux résultats chiffrés de l'accord 2015 :

- La répartition H/F de l'effectif total est stable (51/49),
- l'accès des femmes au management group et au grade d'associé a progressé respectivement de 2,4 et 3 points entre 2015 et 2017,
- Un peu plus de 400 salariés ont utilisé le dispositif de jours pour enfant malade en 2017.

L'accord sur l'égalité professionnelle est arrivé à échéance et la négociation d'un nouvel accord a commencé en septembre 2018.

RISQUE SOCIAL

Discriminations

Politiques et diligences raisonnables

KPMG s'est engagé dans une démarche « handi-citoyenne » en créant en 2009 une «Mission HandiKap» ayant pour ambition de sensibiliser l'ensemble des collaborateurs de KPMG et d'intégrer les personnes en situation de handicap.

Cette mission a permis la mise en place d'une collaboration avec l'UNEA (Union nationale des entreprises adaptées). KPMG est également engagé aux côtés du secteur protégé en recourant régulièrement aux services d'entreprises adaptées.

Résultats et indicateurs de performance

KPMG encourage la reconnaissance du statut de travailleur en situation de handicap.
Dans cette optique, le cabinet fait intervenir Made in TH 2 fois par mois.

Les salariés peuvent prendre rendez-vous avec un ambassadeur Made in TH pour être informés, conseillés, ou soutenus dans toutes leurs démarches ou questions liées au handicap, que ce soit pour eux-mêmes ou pour un proche.

Le nombre de travailleurs en situation de handicap, tel que comptabilisé dans le bilan social est passé de 102 en 2015 à 120 en 2017.

- Nombre de personnes de nationalité étrangère présentes au 31/12/2017 : 555 (Source : bilan social 2017).
- Nombre de nationalités représentées au sein de KPMG sur l'exercice 2017/2018 : 51.

RISQUE SOCIÉTAL

Impact socio-économique local

Politiques et diligences raisonnables

Le Comex de KPMG a décidé de renouveler le programme pluriannuel de la **Fondation d'entreprise KPMG France** pour 5 ans (2017 – 2022). La dotation annuelle allouée par KPMG France à la Fondation a été augmentée passant ainsi de 450 000€ par an à 500 000€ par an, soit un montant total de 2 500 000€ échelonné sur les 5 ans.

La dotation financière a été complétée par une dotation en compétences d'un montant de 1000 jours de mécénat de compétences.

Depuis juin 2017, un nouveau plan stratégique a été approuvé par le Conseil d'Administration de la Fondation.

La raison d'être de la Fondation pour 2017 – 2022 sera de contribuer activement et collectivement au progrès social et à la transition écologique avec l'engagement humain et les compétences des équipes KPMG.

Elle poursuit ses actions de mobilisation **pour encourager l'implication des salariés dans des actions de solidarité**. Les salariés peuvent s'engager sous forme de bénévolat, de volontariat ou de mécénat de compétences, sur leur temps libre ou sur leur temps de travail.

Résultats et indicateurs de performance

Pour 2007 à 2017 : un bilan des actions de mécénat social et éducatif a été présenté avec plus de 10 000 jeunes accompagnés dans leur parcours scolaires, 2 000 entrepreneurs conseillés, 200 associations soutenues et plus de 700 salariés mobilisés chaque année.

Pour l'année 2017 – 2018 : leurs chiffres seront actualisés en décembre 2018.

RISQUE SOCIÉTAL

Qualité des produits / services et relation clients

Politiques et diligences raisonnables

Les politiques et procédures d'acceptation et de maintien de clients et de missions sont primordiales pour fournir des services professionnels de haute qualité et pour préserver la réputation de KPMG et consolider son image.

Application stricte des normes professionnelles et de KPMG International en matière de qualité et d'indépendance.

Le Département Qualité y concourt directement en veillant notamment au pilotage et à la maîtrise d'exécution des plans d'actions par les Associés.

RISQUE SOCIÉTAL

Sous-traitance et fournisseurs

Politiques et diligences raisonnables

La politique d'achats a été rénovée de manière à pleinement **intégrer une dimension RSE**.

La « Fiche information fournisseurs » destinée à recueillir les informations essentielles des fournisseurs actuels et prospects comporte une partie dédiée à la RSE.

Nous demandons aux soumissionnaires de nous fournir les certificats ou justificatifs de leur démarche RSE sur les aspects contractualisation, nos Conditions Générales d'Achat contiennent également les dispositions relatives au respect des droits du travail et de l'environnement (« développement durable », « fraude et corruption »).

Enfin, les fournisseurs doivent nous déclarer tout sous-traitant intervenant dans le cadre des missions pour lesquelles nous contractualisons et s'engagent à faire respecter ces mêmes règles à ces derniers.

RISQUE ENVIRONNEMENTAL

Management environnemental

(sites ou produits ou services)

Politiques et diligences raisonnables

Le site intranet KPMG propose plusieurs pages dédiées à la sensibilisation des salariés en matière de protection de l'environnement. Les informations concernent les questions les plus pertinentes au regard de l'activité de la plupart des collaborateurs, notamment **la réduction de l'impact des déplacements professionnels à forte empreinte carbone**.

Depuis leur installation dans la Tour Eqho, les salariés de KPMG de La Défense ont accès à un affichage des impacts environnementaux de la Tour Eqho (économie de déchets produits, économie d'énergie). Ces affiches sont placées au rez-de-chaussée et permettent d'impliquer les salariés dans cette démarche collective.

Un système de tri a été mis en place dans la tour EQHO (papier et carton, plastique, verre).

La majorité des bâtiments de KPMG sont loués et les consommations d'eau incluses dans les charges. KPMG étudie la possibilité d'estimer plus finement ses consommations d'eau à l'aide de l'outil de reporting déployé au niveau de ses directions régionales.

Résultats et indicateurs de performance

Les déplacements professionnels ont représenté sur la période du 1er juillet 2017 au 30 juin 2018 : 9 469 teqCO_2.

La quantité de déchets produite est de 148 Tonnes.

La quantité de toners générés est de 2 163.

La consommation d'eau[1] obtenue pour l'exercice est égale à 24 812 m^3.

1 Le périmètre de communication de la consommation d'eau couvre 60% de l'effectif de KPMG S.A. (hors filiales à l'étranger).

RISQUE ENVIRONNEMENTAL

Changement climatique

Politiques et diligences raisonnables

À travers le **Global Green Initiative**, KPMG s'engage à lutter contre le changement climatique en se concentrant sur trois axes majeurs :

- Le suivi, la réduction et le reporting des émissions mondiales de gaz à effet de serre de KPMG (dues notamment aux consommations d'énergie et déplacements professionnels) ;
- Le soutien des projets environnementaux au sein des communautés dans lesquelles KPMG est impliqué ;
- Travailler avec ses partenaires, employés, fournisseurs et clients afin de les aider à réduire leur impact sur le changement climatique.

Aux actions prioritaires de réduction de la consommation énergétique de KPMG s'ajoutent les actions sur les déplacements professionnels qui constituent l'une des principales sources d'émission de gaz à effet de serre. Par exemple des salles de visioconférence sont progressivement installées dans les différentes implantations de KPMG en France et à travers le monde, ce qui participe à la réduction des déplacements.

Afin de répondre aux exigences de l'article 75 de la Loi Grenelle II KPMG comptabilise et reporte aux autorités compétentes le bilan des émissions de gaz à effet de serre (GES) de son activité en France depuis 2012.

Résultats et indicateurs de performance

Pour l'exercice 2017, les émissions de gaz à effet de serre de KPMG s'élèvent à 9 621 teqCO_2[2] contre 10 986 teqCO_2 pour l'exercice 2018. Cette augmentation est principalement liée à l'augmentation du nombre de déplacements professionnels en train et en avion et à la prise en compte en 2018 des données des véhicules de location d'Avis.

2 Les postes d'émissions de gaz à effet de serre de KPMG pris en compte sont :
- Scope 1 : la consommation de gaz naturel couverte par le contrat cadre
- Scope 2 : la consommation d'électricité couverte par le contrat cadre et les consommations d'eau glacée et d'eau chaude de la tour Eqho.
- Scope 3 : les déplacements professionnels en voitures de fonction, voiture personnelle des collaborateurs, voiture de location (Europcar + Avis), train et avion.

RISQUE ENVIRONNEMENTAL

Efficacité énergétique et énergies renouvelables

Politiques et diligences raisonnables

Des audits énergétiques sont réalisés sur les bâtiments les plus énergivores à l'échelle de la France, avec des plans d'actions associés.

La Tour Eqho, représentant près d'un tiers des effectifs de KPMG en France, bénéficie d'une remise à neuf totale, lui faisant accéder **aux meilleurs standards d'efficacité énergétique et environnementale**.

Résultats et indicateurs de performance

Pour l'exercice 2017, la consommation d'énergie de KPMG s'élève à 8 984 MWh contre 15 320 MWh pour l'exercice 2018. Cette donnée couvre la totalité des consommations couvertes par le contrat cadre ce qui explique l'augmentation de la donnée par rapport à celle de 2017 qui couvrait uniquement 64% des effectifs.

RISQUE ENVIRONNEMENTAL

La lutte contre le gaspillage alimentaire

Politiques et diligences raisonnables

KPMG n'a pas d'impact direct sur la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Le prestataire Sodexo (Tour Eqho) a établi sa politique d'entreprise autour des objectifs de développement durable (ODD) fixés par les Nations Unies. La réduction du gaspillage alimentaire fait à ce titre partie des objectifs considérés par Sodexo.

Dans le cadre de sa stratégie Better Tomorrow Plan, Sodexo a mis en place un programme mondial baptisé WasteWatch (Halte au gaspillage) qui a permis d'en identifier les causes et de définir des plans d'action.

Note méthodologique

Périmètre et période de reporting :

Les informations environnementales communiquées (sauf mention spécifique) concernent KPMG S.A. (hors filiales à l'étranger qui représentent 6% de l'effectif total). Les informations concernant spécifiquement les émissions de CO_2 liées aux déplacements couvrent l'ensemble des implantations de KPMG S.A. et ses filiales en France métropolitaine. Les déplacements en train et en avion ont été extrapolés à 100% de l'effectif de KPMG S.A.

Les indicateurs sont reportés du 1er juillet 2017 au 30 juin 2018.

Liste des sociétés incluses

Dénomination sociale	Adresse
KPMG ASSOCIES	2 avenue Gambetta 92066 PARIS LA DEFENSE
KPMG S.A.	2 avenue Gambetta 92066 PARIS LA DEFENSE
KPMG Expertise et Conseil	2 avenue Gambetta 92066 PARIS LA DEFENSE
KPMG CORPORATE FINANCE	2 avenue Gambetta 92066 PARIS LA DEFENSE
KPMG CORPORATE FINANCE REAL ESTATE	2 avenue Gambetta 92066 PARIS LA DEFENSE
KPMG FIDUCIAIRE DE FRANCE	2 avenue Gambetta 92066 PARIS LA DEFENSE
SGADG	28 avenue Général Guillaut 66 000 PERPIGNAN
SAS DE COMMISSAIRES AUX COMPTES BERTHOUD COLDEFY	42 rue du Docteur Théodor Mathieu – Parc d'attractivité de la Gineste – 12034 RHODEZ
KPMG TARTAROLI	4 rue Camille Vergoz – Résidence Halley – Bat A – 97400 SAINT DENIS
Futin Associés – Étude – Audit – Expertise Comptables et Financiers	17 rue Alain Savary – Ternis Center 1 – 25000 BESANCON
SAS GVM	15 quai du général de Gaulle 71500 MONTCEAU LES MINES
SALUSTRO REYDEL	2 avenue Gambetta 92066 PARIS LA DEFENSE
SCI KPMG E3	Metz Technopole 2 rue Pierre Simon de Laplace 57078 METZ Cedex 3
VERGNIAUD	2 avenue Gambetta 92066 PARIS LA DEFENSE
KPMG AUDIT FS 1	2 avenue Gambetta 92066 PARIS LA DEFENSE
KPMG AUDIT ID	2 avenue Gambetta 92066 PARIS LA DEFENSE
KPMG AUDIT IS	2 avenue Gambetta 92066 PARIS LA DEFENSE
KPMG AUDIT NORMANDIE	5 avenue de Dubna – BP 60260 – 14209 HEROUVILLE SAINT CLAIR Cedex
KPMG AUDIT NORD	36 rue Eugène Jacquet – 59705 MARCQ EN BAROEUL Cedex
KPMG AUDIT RHONE ALPES	51 rue Saint Cyr 69338 LYON Cedex 09
KPMG AUDIT SUD EST	480 avenue du Prado 13269 MARSEILLE Cedex 08
KPMG AUDIT EST	9 avenue de l'Europe 67300 SCHLTIGEIM
KPMG AUDIT OUEST	7 boulevard Albert Einstein 44311 NANTES Cedex 03
KPMG AUDIT PARIS CENTRE	2 avenue Gambetta 92066 PARIS LA DEFENSE
KPMG AUDIT SUD OUEST	224 rue Carmin ZAC de la Grande Borde 31676 LABEGE
KPMG AUDIT DFA	2 avenue Gambetta 92066 PARIS LA DEFENSE

KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
92066 Paris La Défense Cedex France
Tél. : +33 (0)1 55 68 86 66

kpmg.fr

@KPMG_France

KPMG France

KPMG Recrute

KPMG France

© 2018 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International.

Les informations contenues dans ce document sont d'ordre général et ne sont pas destinées à traiter les particularités d'une personne ou d'une entité. Bien que nous fassions tout notre possible pour fournir des informations exactes et appropriées, nous ne pouvons garantir que ces informations seront toujours exactes à une date ultérieure. Elles ne peuvent ni ne doivent servir de support à des décisions sans validation par les professionnels ad hoc. KPMG S.A. est le membre français du réseau KPMG International constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse (« KPMG International »). KPMG International ne propose pas de services aux clients. Aucun cabinet membre n'a le droit d'engager KPMG International ou les autres cabinets membres vis-à-vis des tiers. KPMG International n'a le droit d'engager aucun cabinet membre.

Conception et réalisation : Service Communication - OLIVER - Mai 2018.